

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 9 AVRIL 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le mercredi neuf avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Camille LECUNFF-GUILLARD, Aurélia DUCHET, Julien FARDEL-BRIOT, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Audrey SAUNIER, Danièle SANTESTEBAN

Étaient excusés : Jacques GOLIASSE (pouvoir à Julien FARDEL-BRIOT), Patrick FIORINI (pouvoir à Aurélia DUCHET), Alexandre BOTELLA (pouvoir à Henri MONTELLANICO)

Objet : Compte de gestion 2024

Monsieur le comptable public de Givors a transmis le compte de gestion 2024.

Il est conforme, en ce qui concerne les flux financiers 2024, au compte administratif et fait apparaître les résultats suivants (hors reprise du résultat antérieur).

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2 445 500,00 €	2 181 847,10 €	2 445 500,00 €	2 356 764,62 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
595 961,74 €	292 150,12 €	595 961,74 €	441 832,91 €

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion de l'exercice 2024.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

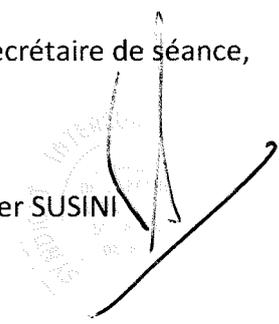
Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 9 avril 2025

Le Président,


Henri MONTELLANICO

Le secrétaire de séance,


Olivier SUSINI